

Certificat de conformité aux scénarii SANDRE



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
CNIDE
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX

Description de la demande

1. Date de la demande

02 mars 2016

Tel 05 55 11 47 80
Fax 05 55 11 47 48

2. Organisme demandeur

2a. Nom de l'organisme

LA DROME LABORATOIRE

2b. Adresse

37 AVENUE DE LAUTAGNE

3. Contact

3a. Nom du contact

BEUGNIES

3b. Fonction

DIRECTEUR ADJOINT

3c. Adresse e-mail

bbeugnies@ladrome.fr

3d. Numéro de téléphone

04 75 81 70 78

3e. Fax

04 75 81 70 71

4. Produit expertisé

4a. Nom du produit

STARLIMS

4b. Version du produit

V10

4c. OS requis

Microsoft seven, Windows serveur 2008

4d. Matériel requis

PC

4e. Logiciels requis

IE8 minimum
.NET 2.0
Serveur de Base de données ORACLE
Serveur web IIS

5. Implémentation des dictionnaires et scénarii SANDRE

5a. Spécifications
SANDRE implémentées

Scénario d'échange EDILABO version 1.0 :
Import de demande de prestations
Export d'envoi de résultats avec ou sans demande au préalable

Scénario d'échange propriétaire (version 13 éditée par le BRGM) au format
text/csv des données de qualimètres
en vue de la bancarisation des données dans ADES via MOLOSSE

Résultat de l'expertise	
6. Modalités de l'expertise	
6a. Date de l'avis	02/03/16
6b. Testeur(s) au sein de la cellule d'animation	Yohann MORENO
6c. Responsable des tests au sein de la cellule d'animation	Yohann MORENO
7. Conclusion de l'expertise	
7a. Le produit est-il conforme au spécifications du SANDRE ?	X Oui <input type="checkbox"/> Non
7b. Justifications	
Gestion des commémoratifs	
REMARQUE : Non respect de la règle E4.12 : Au sein d'une demande mixte, le prestataire DOIT au moins être mentionné en tant que préleveur d'un prélèvement et laboratoire d'un échantillon.	
REMARQUE : Non respect de la règle E4.17 : Lorsqu'un prélèvement donne lieu a des mesures in situ et des analyses a réaliser en laboratoire, si le préleveur est différent du laboratoire, alors les mesures in situ DOIVENT être regroupées dans un échantillon distinct, dont le laboratoire destinataire correspond au préleveur.	
8. Conclusion sur la sémantique	
9. Conclusion sur l'utilisation des listes de référence	
Les listes de référence administrés par le Sandre sont bien gérées par le système d'information STARLIMS	

Notice sur l'avis d'expertise SANDRE

L'avis d'expertise est décomposé en deux blocs :

- le premier bloc est rempli par le demandeur,
- le second bloc est rempli par la cellule d'animation chargée de l'expertise.

Notice détaillée

1. Date à laquelle est demandée officiellement l'expertise sémantique
2. Organisation ou société faisant la demande d'expertise. Il peut s'agir du maître d'ouvrage du produit informatique ou de tout organisme faisant la demande auprès de la cellule d'animation (éditeur de logiciel,...)
3. Contact qui assure l'interface entre la cellule d'animation et l'organisation ayant formulé la demande.
4. Descriptif détaillé du produit audité
 - a. Nom du produit —Indiquer le nom **complet** du produit tel qu'indiqué dans la documentation du logiciel.
 - b. Version du produit —Indiquer la version **exacte** du produit audité.
 - c. OS requis —Indiquer le système d'exploitation requis pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test. Il est inutile d'indiquer tous les OS sur lesquels l'outil fonctionne.
 - d. Matériel requis—Indiquer le matériel informatique requis pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test. Il est inutile d'indiquer tous les matériels sur lesquels le produit fonctionne.
 - e. Logiciels requis— Indiquer le ou les logiciels complémentaires (marque, nom, version) pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test (c'est à dire base de données,...)
5. Spécifications SANDRE implémentées—Indiquer le ou les dictionnaires de données (nom et version) SANDRE utilisés par le produit expertisé. Indiquer le ou les listes de référence SANDRE utilisées par le produit.
6. [Partie saisie par la cellule d'animation]. Modalités de réalisation de l'expertise
 - a. Date à laquelle l'avis est émis officiellement
 - b. Nom et prénom du ou des testeurs
 - c. Nom et prénom du responsable des tests
7. [Partie saisie par la cellule d'animation]. Conclusion générale de l'expertise sémantique
 - a. l'avis sémantique peut être négatif si l'outil ne s'appuie pas sur les dictionnaires de données (tous les contrôles sont négatifs).
 - b. Résumé de l'expertise
8. [Partie saisie par la cellule d'animation]. Conclusions sur le degré d'implémentation des dictionnaires de données SANDRE
9. [Partie saisie par la cellule d'animation]. Conclusions sur le degré d'implémentation des listes de référence SANDRE